

SEANCE	24 septembre 2010 CG-3-2801
Direction de la Culture	Bibliothèque départementale des Yvelines

## MISE EN PLACE D'UN PRÊT DE LISEUSES ELECTRONIQUES EN BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Départementale des Yvelines (BDY), dans le cadre du développement de la lecture publique, souhaite encourager les communes du département à s'inscrire dans **l'évolution des nouvelles technologies et des offres numériques**.

### LE PRINCIPE :

➔ **prêt gratuit de liseuses électroniques aux bibliothèques municipales** des Yvelines par la BDY, en partenariat avec l'Observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France (MOTif), suivi d'une étude de résultats.

➔ **6 communes** sélectionnées : Freneuse, Maurecourt, Méré, Le Perray-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines et Septeuil.

➔ **25 liseuses** de type Bookeen, chargées d'un contenu de livres numériques, seront prêtées à la BDY par le MOTif jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de liseuses électroniques
Freneuse	3 600	900	2
Maurecourt	4 200	1 000	3
Septeuil	2 000	313	3
Méré	1 800	350	4
Le Perray-en-Yvelines	6 500	1 300	4
St-Arnoult en Yvelines	6 000	1 200	4

Cinq liseuses supplémentaires seront déposées auprès de la B.D.Y pour pallier les éventuels dysfonctionnements.

### LE ROLE DES COMMUNES :

- ➔ Prêt des liseuses pour une durée maximum de trois semaines par usager.
- ➔ Transmission d'un questionnaire à chaque usager et à collecte des documents renseignés.

Une étude sur les pratiques de lecture numérique sera menée conjointement, afin d'identifier les pratiques associées à ce nouveau support de lecture et de réfléchir à l'élargissement de ce type d'offre en direction des publics yvelinois.